

## Ramassage des encombrants

Afin de réduire au mieux les dépôts sauvages et leurs nuisances, une collecte mensuelle est désormais organisée **le 3e mardi de chaque mois**, quelle que soit la typologie d'habitat (pavillons et collectifs), sans prise de rendez-vous au préalable.



## Que peut-on déposer devant chez soi ?

Les objets volumineux provenant des ménages tels que les petits meubles, vélos, ferrailles, gros cartonnages, matelas... Pour le reste, rendez-vous à votre déchèterie la plus proche !

Infos pratiques

### Une question sur vos déchets ?

Le Centre de relation usagers vous répond du lundi au vendredi, de 9h à 17h (16h le vendredi).

Contact

### Direct'agglo

Tél. : 01 34 41 90 00

Document(s)

[Tout savoir sur vos déchets](#)

[Mémo du tri](#)

Liens utiles

[Plus d'infos sur les déchèteries](#)

[Plus d'infos sur la collecte des encombrants](#)